

# ON DÉCRYPTE LES PROGRAMMES

## Que disent les partis sur

## la précarité ?



### Découvrir les autres fiches :

- Démocratie et participation
- Coût de la vie et fiscalité
- Culture et sport
- Démocratie européenne
- Emploi et formation
- Enseignement secondaire et supérieur
- Environnement et climat
- Inclusion et lutte contre les discriminations
- Logement
- Médias
- Mobilité
- Police, justice et autres institutions
- Précarité**
- Santé mentale
- Secteur jeunesse et aide à la jeunesse

Retrouve les mesures  
spécifiques aux jeunes



Pour les  
jeunes

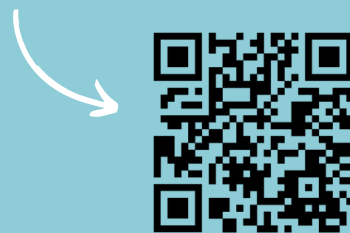
# ON DÉCRYPTE LES PROGRAMMES

## Notre démarche

Les élections arrivent et tu te demandes pour qui voter ? Tu vois passer plein de débats sur les réseaux sociaux et dans les médias mais tu ne comprends toujours pas quel parti propose quelles mesures ? Ça tombe bien, on a fait une partie du travail pour toi !

Le Forum des Jeunes te propose **15 fiches thématiques**, en lien avec ses travaux et les **priorités des jeunes**. Ces fiches reprennent une série de **mesures proposées par les six partis** francophones ayant actuellement des sièges au parlement fédéral (DéFi, Ecolo, les Engagés, le MR, le PS et le PTB).

Ce document est à prendre comme un **outil** et il reste primordial de continuer à s'informer pour tirer ses propres conclusions et poser un vote informé et réfléchi. Pour en savoir plus, consulte le site [www.ressourceslections.be](http://www.ressourceslections.be) ou va voir les programmes des partis !



Les programmes complets de chaque parti francophone :

 ecolo

[Programme Ecolo](#)

 PS

[Programme PS](#)

 DÉFI

[Programme DéFI](#)

 MR

[Programme MR](#)

 Les Engagés

[Programme Les Engagés](#)

 ptb

[Programme PTB](#)

## La vision de DéFI

DéFI

### Généralités

- Refédéraliser toutes les matières relatives à la lutte contre la pauvreté et celles organisant la solidarité interpersonnelle.
- Instaurer l'automatisme des droits.
- Proposer une formation sensibilisant les communes et les CPAS sur le non-recours aux droits.
- Créer un point unique d'information des services publics fédéraux concernés en partenariat avec la commune et/ou le CPAS, rassemblant l'ensemble des services publics chargés de reconnaître les droits sociaux.

Pour les jeunes

Renforcer la collaboration entre les associations d'étudiants, hautes écoles et universités, et étudiants afin de garantir les droits de ces derniers.

Pour les jeunes

Simplifier la procédure d'obtention des bourses.

- Favoriser la reprise d'étude ou de formation des parents solo.
- Indexer le Fonds gaz-électricité pour aider les personnes en situation de précarité énergétique.
- Améliorer l'accessibilité financière des soins de santé pour tous et, en particulier, pour les personnes précarisées souffrant de maladies chroniques.
- Plafonner les suppléments d'honoraires [de santé] en trouvant des accords par type d'intervention. A plus long terme, supprimer les suppléments d'honoraires selon une programmation à convenir en concertation avec le secteur des soins de santé.
- Disposer des données statistiques et qualitatives nécessaires pour adapter les politiques de mobilité aux besoins des familles monoparentales.
- Diminuer le temps d'attente des familles nombreuses et des familles monoparentales pour l'obtention d'un logement social.
- Élaborer un plan de médiation de dettes équilibré entre les intérêts des parties en présence.
- Supprimer le statut de cohabitant.

### Revenu et allocations

- Mettre en place progressivement une allocation unique dénommée "bouclier social" qui fusionnera toutes les allocations [RIS (revenu d'intégration sociale), allocation de chômage, indemnités de l'assurance maladie/invalidité, allocation de remplacement de revenus, allocation d'intégration].
- Fixer le bouclier social à hauteur de 1.300 euros nets et le salaire minimum à 1.800 euros nets, afin de réussir le double objectif de garantir une dignité à chacun et d'éviter le piège à l'emploi.
- Supprimer la limitation dans le temps des allocations d'insertion.

Pour les jeunes

Revoir les critères d'obtention des bourses d'études en adaptant le système de « globalisation des revenus » afin qu'il tienne compte uniquement des revenus des parents ou de la personne en charge de l'étudiant, et non de l'ensemble des individus résidant sous le même toit que l'étudiant.

## La vision d'Ecolo



### Généralités

- Développer l'automatisation des droits sociaux et maintenir des services et guichets « physiques ».
- Garantir aux CPAS les moyens structurels de leurs missions afin d'offrir un accompagnement social renforcé aux bénéficiaires.
- Développer des structures de première ligne interdisciplinaires d'aide et de soins et déployer des projets de facilitateurs et facilitatrices de santé pour aller à la rencontre des personnes vulnérables.
- Augmenter le budget de la prévention pour atteindre la moyenne européenne de 3% du budget des soins de santé consacré à la prévention et à la promotion de la santé.
- Garantir, sur une base territoriale, un accès universel à la médecine générale et aux soins préventifs et généraliser le tiers-payant.
- Garantir une énergie accessible à un prix abordable via notamment un élargissement du tarif social, une tranche énergétique de base à bas prix et des contrats énergétiques de long-terme.
- Garantir le droit humain à l'eau.
- Garantir l'accès à une alimentation de qualité accessible à toutes et tous.
- Soutenir le travail de terrain des structures qui répondent aux besoins socio environnementaux des publics populaires et précarisés afin de prévenir et combattre les inégalités environnementales.
- Soutenir les familles monoparentales en renforçant l'accès au SECAL (Service des Créances alimentaires) et développer des initiatives locales, de solidarité, d'entraide et de détente, notamment via des services de baby-sitting.
- Pour les jeunes Garantir un accès effectif à un accueil de qualité à tou·tes les enfants, en particulier les enfants en situation de pauvreté et de familles monoparentales.
- Pour les jeunes Créer un maillage de tous les services locaux de l'enfance pour mieux lutter contre la pauvreté et le non-recours aux droits.

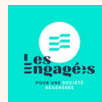
### Revenu et allocations

- Assurer des revenus dignes aux allocataires sociaux en garantissant un revenu supérieur au seuil de pauvreté et en assurant la liaison des allocations au bien-être.

### Sans-abrisme

- Développer une approche globale pour lutter contre le sans-abrisme, notamment en agissant sur la prévention, le soutien aux structures d'urgence et au personnel qui y travaille et en mettant en œuvre des solutions permettant une sortie durable du sans-abrisme.
- Activer les politiques publiques du logement en faveur de la remise en logement durable des personnes sans-abris.

## La vision des Engagés



### Généralités

- Garantir une information de qualité aux personnes les plus précarisées quant à l'accès à leurs droits.
- Garantir les moyens réservés aux CPAS pour soutenir efficacement, grâce à l'accompagnement social déjà en place, les enfants et leurs familles en situation de pauvreté.
- Fournir des moyens structurels aux associations développant un accompagnement, un soutien à la parentalité aux familles en situation de précarité socio-économique.
- Mettre en place des mesures de soutien adaptées pour les étudiants en situation de précarité.
- Permettre à plus d'étudiants d'accéder aux bourses d'études
- Automatiser l'octroi des allocations d'études.
- Lors de sa demande d'inscription, communiquer systématiquement à l'étudiant les informations relatives aux allocations d'études et aux aides proposées par l'établissement.
- Soutenir financièrement ceux qui étudient loin de leur domicile.
- Accentuer le recouvrement des pensions alimentaires.
- Soutenir les épiceries sociales locales et les restaurants sociaux qui permettent de consommer des aliments sains, locaux et éventuellement bio à des prix très réduits tout en offrant un emploi à des personnes précarisées.
- Encourager les universités et hautes écoles à organiser des repas à un prix dérisoire d'1 euro à l'occurrence de deux fois par jour.
- Instaurer une allocation alimentaire mensuelle via une cotisation de sécurité sociale redistribuée sous forme de "chèques alimentation" qui ne peut être dépensés que pour des produits (non-)transformés conventionnés par une administration publique de l'alimentation.
- Promouvoir les frigos solidaires dans des lieux sous surveillance et les récupérations des invendus alimentaires des grands distributeurs.
- Obliger les supermarchés à mettre en place un plan d'action visant à proposer aux associations de lutte contre la précarité l'enlèvement des invendus avant qu'ils ne soient jetés.
- Soutenir l'initiative des associations et des particuliers qui distribuent des protections menstruelles à des personnes moins favorisées.
- Supprimer le statut de cohabitant.
- Veiller à proposer des tarifs de transport public adaptés aux revenus des ménages précarisés.
- Organiser des synergies entre les secteurs de l'enfance, de l'Aide à la jeunesse et de l'aide sociale sur la question de la précarité afin d'y apporter des réponses socio-éducatives et socio-économiques

### Revenu et allocations

- Augmenter le niveau des allocations familiales.
- Revaloriser le Revenu d'Intégration Sociale et le montant des allocations des personnes handicapées.
- Garantir un montant minimal de 1 500 € net pour les pensions légales, indépendamment des parcours professionnels antérieurs.





### Sans-abrisme

- Développer l'offre des centres d'accueil pour les sans-abris, notamment grâce aux initiatives Housing First pilotées par les pouvoirs publics.

## La vision du PS



### Généralités

-  Mettre en place à l'échelle européenne un programme d'éradication de la pauvreté infantile en 15 ans et visant à garantir à tout enfant un accès au logement, à l'école, à une alimentation de qualité, aux soins de santé et à la culture.
- Renforcer le dialogue et les partenariats avec les pouvoirs publics locaux et les opérateurs en matière de prévention, de lutte contre la pauvreté et les inégalités sociales.
- Favoriser le contact direct avec les personnes exclues des circuits classiques de prévention et de soins en augmentant les moyens des différents programmes qui leurs sont consacrés.
- Créer un statut social unique octroyé par les mutualités et permettant l'accès le plus automatique possible à tous les droits sociaux.
- Réformer le Projet individualisé d'intégration sociale (PIIS) en un véritable projet partenarial d'accompagnement visant l'inclusion sociale et l'émancipation.
-  Soutenir la transition vers l'âge adulte des jeunes vulnérables en mettant en place un accompagnement pluridisciplinaire et intersectoriel.
-  Mettre en place au sein de chaque établissement de l'enseignement supérieur un guichet unique de l'aide sociale étudiante.
-  Assurer une information auprès des étudiant·es concernant les différents services et soutiens existants. Veiller à déstigmatiser le recours aux aides sociales.
- Supprimer le statut de cohabitant.

### Revenu et allocations

- Octroyer le tarif social sur base d'un critère de revenu et non plus de statut afin d'élargir le nombre de catégories de personnes pouvant bénéficier du tarif social.
- Augmenter automatiquement le salaire minimum lorsque les autres salaires progressent.
- Instaurer un revenu de dignité commun à tous les revenus de remplacement pour toutes les allocations sociales, équivalent à 110% du seuil de pauvreté pour une personne isolée.


### Sans-abrisme

- Promouvoir les projets Housing first, qui permettent de fournir un accès au logement rapide pour des personnes vivant dans la rue.

## La vision du MR



### Généralités

- Pour lutter contre la paupérisation des parents isolés, s'attaquer aux racines de cette pauvreté, notamment en transformant les conditions du travail, en garantissant un soutien légal efficace, et en sensibilisant les employeurs et l'ensemble de la société aux réalités et aux besoins de ces personnes.
  - Maîtriser le prix de l'énergie via un mix énergétique efficace.
  - À Bruxelles, revoir les normes qui pèsent sur les fournisseurs énergétiques pour les attirer à nouveau dans la capitale au profit d'autres mécanismes de soutien pour les ménages.
  - Mettre en place une politique structurée d'isolation du bâti permettant de répondre à deux formes de précarité (logement et énergie) en luttant contre les passoires énergétiques.
  - Faire des CPAS un acteur central de la lutte contre la précarité énergétique.
-  Décloisonner la problématique de la pauvreté infantile en proposant à l'ensemble des niveaux de pouvoir de travailler à l'élaboration d'un nouveau Plan de lutte contre la précarité infantile.

### Revenu et allocations

- Maintenir le tarif social couplé à des mesures locales d'accompagnement.

### Sans-abrisme

- Réserver une proportion des logements sociaux disponibles en priorité aux demandeurs sans-abri.
- Soutenir le développement des projets de « housing first »
- Rénover les bâtiments et les bureaux vides, y compris pour héberger les personnes sans-abri
- Inciter les pouvoirs locaux et régionaux compétents à faciliter l'octroi ou la dispense de permis de changement d'affectation pour la transformation de bureaux en logements
- Soutenir les initiatives innovantes de construction de logements à prix modérés.
- Développer des logements autonomes mais intégrés dans une structure collective.
- Renforcer les services d'accueil temporaire existants.
- Maintenir des solutions d'accueil temporaires accessibles et de qualité.

## La vision du PTB



### Généralités

- Mettre en place une automatisation des droits et simplifier les procédures.
- Assurer une attribution automatique des droits sociaux.
- Garantir les droits fondamentaux de chacun.
- Garantir des emplois de qualité, avec un revenu décent pour chaque travailleur.
- Garantir l'accès à l'énergie et à l'eau courante.
- Remplacer la politique actuelle fragmentée de lutte contre la pauvreté par un plan véritablement ambitieux et structurel.
- Investir dans des maisons sociales dans chaque quartier de Belgique.
- Mettre fin au statut de cohabitant.

### Revenu et allocations

- Indexer et augmenter toutes les allocations sociales en « liaison au bien-être ». Si le revenu moyen augmente, les pensions, les allocations de chômage et autres doivent également augmenter.
- Augmenter les allocations minimales de remplacement afin de les porter au-dessus du seuil de pauvreté européen.

### Sans-abrisme

- Interdire les expulsions de logement en hiver et examiner l'extension de la mesure à l'ensemble de l'année.
- Garantir aux familles sans domicile fixe un logement permanent ainsi que l'assistance et l'accompagnement nécessaires.
- Opter pour le principe du « Logement d'abord » (Housing First) en offrant aux personnes sans abri ou sans domicile fixe un logement permanent ainsi que l'assistance et l'accompagnement nécessaires.